



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE
DE LA BOURGEOISIE DE MARTIGNY
LE JEUDI 24 MARS 2022**

1. Ouverture de l'assemblée par la Présidente Sonja Pillet

- Accueil et salutations au nom du Conseil bourgeoisial
Rappel de la convocation publiée par : annonces au pilier public, bulletin officiel, presse, site internet et envoi courrier.
L'assemblée peut donc valablement siéger.

L'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Liste des présences
3. Présentation du conseil 2021-2024
4. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (24.03.2021)
5. Remise du diplôme de la Bourgeoisie au récipiendaire 2021
6. Rapport du conseil bourgeoisial
7. Comptes 2021
 - a. présentation des comptes
 - b. rapport de l'organe de révision
 - c. approbation des comptes
8. Présentation et approbation du budget 2022
9. Activités 2022
10. Remise du legs Aubert aux apprenti.es et étudiant.e.s bourgeois.e.s diplômé.e.s en 2021
11. Divers :
 - Présentation des travaux de la nouvelle Constitution par Mme Géraldine Gianadda et Natacha Farquet.
 - Don de Léonard Closuit
 - Proposition de M. Willy Darbellay par l'intermédiaire de la Présidente, ce dernier s'étant excusé.

La Présidente demande si quelqu'un veut ajouter ou changer un point à cet ordre du jour.

- Pas d'objection concernant cet ordre du jour, il est donc accepté tel que présenté.

Présences relevées de : Mme Anne-Laure Couchepin, Dorian Farquet, David Martinetti, René Quiros, Jean-Michel Mathey, Léonard Closuit, Jean-Pierre Cretton, M. Léonard Gianadda, Bernard Monnet, Georges Saudan.

Plusieurs personnes se sont excusées, merci à elles d'avoir pris la peine de répondre et la liste sera notifiée dans le présent procès-verbal.

Liste :

Mireille et Louis Morand, Danièle et Michel Henriot, Willy Darbellay, Aurélie Chappaz, Emma Seng, Bertrand Favre, Roger Mége, Michaël Hugon, Gabrielle Sola, Xavier et Corinne Moret, Frédéric Nouchi, Marylène et Jessica Martinetti, Claire Vuignier, Gualino Pierre, Yolande Rouiller, Ginette Moret, Marie-Claire Gay-des-Combes, Sébastien et Lisette Bühler et leurs filles, Hannelore Luy, Jérémie Lugari, Solène Dorsaz, Nadia Kalbermatten, Jérôme Cretton, Thérèse Cretton, Marie-Thérèse Cretton, Philippe et Anne-Françoise Delasoie, David et Sylvie Bosson, Annick Farquet, Gomes Philippe, Gomes Margo, Raymond Rosset, Délez Nadine, Valérie Luisier Délez, Olivier Pagliotti.

Une minute de silence en hommage aux personnes décédées en 2021 est respectée.

2. Liste des présences

La liste des présences passe dans les rangées et accompagnera le procès-verbal comme le veut la loi.

Nombre de personnes présentes : 98 plus 6 personnes du Conseil bourgeoisial en incluant la chancelière et M. Laurent Trolliet pour Fidag, réviseur des comptes.

Nomination des scrutateurs :

Pour le bon déroulement de l'assemblée, **Mme Véronique Morard et M. René Quiros** sont désignés scrutateurs pour les votes à venir.

3. Présentation du Conseil 2021-2024

- Mme Sylviane Gomes-Farquet, conseillère en charge depuis le 1^{er} janvier 2021, a découvert le monde agricole et montagnard, le sentier de la Dzite n'a plus aucun secret pour elle.
- M. Fred Délez, au conseil depuis mars 2020, vice-président depuis le 1^{er} janvier 2021, s'en va régulièrement du côté de Charrat : Mayen Moret, chemin des adonis, four à pain, vigne au Guercet.
- Mme Chantal Jollien Cretton, conseillère plus aguerrie puisqu'en poste pour une 2^e législature, elle continue de veiller à la bonne marche du Planard, à la restauration du chalet des bergers et nous représente au comité de gestion du triage forestier Martigny-Vallée du Trient.
- M. Jacques Vuignier, le doyen du Conseil, va par monts et par vaux, à pied ou à vélo sur les routes forestières, par les chemins vicinaux à la découverte des crapauds sonneurs et autres oiseaux nicheurs.
- Enfin, Mme Sonja Pillet, présidente depuis le 1^{er} janvier 2021, s'assure que tout fonctionne au mieux et veille à la santé financière de la bourgeoisie ; participe à l'assemblée des présidents pour le triage forestier.
- Le Conseil est aidé dans sa tâche par Mme Christiane Abbad qui saisit le procès-verbal lors des séances du Conseil bourgeoisial et qui est également la secrétaire de la Bourgeoisie.

4. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (24.03.2021)

Possibilité de venir, avant cette séance, au secrétariat lire le procès-verbal de la dernière assemblée du 24 mars 2021. Il a été également mis en ligne sur le site internet de la Bourgeoisie, depuis le 28 février 2022.

- **Questions :** - Est-ce que quelqu'un en souhaite la lecture maintenant ? Est-ce que quelqu'un a des remarques ou des questions sur ce pv ?

Une question est posée par Mme Jeanine Farquet-Hubert concernant l'annexe manquante notifiée en fin de procès-verbal non consultable.

Réponse de la Présidente : - Ceci sera vérifié et corrigé.

La lecture n'étant pas demandée, le procès-verbal du 24 mars 2021 est approuvé à la majorité et un non.

5. Remise du diplôme au récipiendaire 2021

- L'année passée nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre commune bourgeoisiale M. Claude Clerc, nouveau bourgeois. Remise de son diplôme de bourgeois de Martigny. Applaudissements chaleureux pour M. Claude Clerc.

6. Rapport du Conseil bourgeoisial 2021

Présentation sur powerpoint avec des photos des divers points du rapport accompagne le discours :

- Mesdames, Messieurs,

L'année 2021 a été une année de transition et d'adaptation. Beaucoup de choses se sont passées et le rapport du conseil n'est pas exhaustif car tous les éléments n'ont pas la même incidence sur le fonctionnement de la Bourgeoisie.

Le conseil bourgeoisial s'est réuni une fois par mois dans le bureau de la Grenette et une fois à Plan Creux en juin.

- a) Je commencerai par le dossier de la fusion qui a porté sur plusieurs points différents. En effet, Charrat a dû quitter le triage forestier du Catogne pour rejoindre celui de Martigny-Vallée du Trient. Le transfert d'argent s'est fait pendant le 1^{er} semestre 2021 : fonds forestier et biens administratifs ont été déposés sur nos comptes fonds de réserve forestier et compte courant. Des entretiens ont eu lieu également avec le triage des Deux Rives à Riddes car les travaux d'entretien de la prairie sèche de Charrat (chemin des adonis) étaient assurés par ses soins, la commune de Martigny prendra le relais.
- b) Depuis le 1^{er} janvier 2021, nous prenons gentiment nos marques du côté de Charrat. Le Mayen Moret est régulièrement loué pour diverses fêtes, cependant nous avons été surpris par les déprédations commises en début de saison. En effet, des groupes inconnus y sont allés fréquemment en ne respectant pas ou peu le lieu, pour exemples : barrière cassée, toilettes régulièrement souillées, poubelles débordantes sans sacs etc. Un grand merci à Jérôme Chappot, notre précieux concierge, pour sa patience et son engagement. Le chemin piétonnier conduisant de Charrat au couvert est également utilisé par des cyclistes et/ou des motards peu respectueux ; plusieurs randonneurs nous ont envoyé des photos du chemin défoncé. Les employés communaux vont tout faire pour le rendre à nouveau praticable mais ce ne sera pas parfait. Avec la commune et le canton nous réfléchissons à quelles mesures prendre à l'encontre de ces sportifs peu éduqués et amateurs de sensations fortes mais c'est vraiment compliqué. Nous recevons également souvent des remarques quant à l'état de la route forestière. Là, aussi, course de voitures, quads et autres véhicules la malmènent. Des travaux de réfection de la route et le remplacement des renvois d'eau sont en cours afin que l'on puisse atteindre le couvert sans problème. Nous comptons sur les citoyens pour nous aider à protéger ce lieu privilégié. La réfection de la route du Mayen-Moret est terminée et elle sera opérationnelle pour la marche du sentier des Adonis le 24 avril prochain.
- c) Toujours au couvert du Mayen Moret, grâce aux pompiers, le toit a été déblayé de pives et des aiguilles de mélèzes. Merci à eux. L'ARPI a mis en ordre la place de jeux, consolidé la passerelle de la tour en bois, amené du gravier, entretenu la partie herbeuse etc.
- d) Le four à pain est un petit bijou à Vison mais voilà... le conseil a demandé à M. Xavier Moret de ne pas cuire de fournées tant qu'il n'aura pas été remis en état de marche. En effet, bien que des travaux importants ont été réalisés, sous l'effet de la chaleur, la voûte ne tient pas, les fers à béton sont visibles et plient et le béton se craquèle. Il est dangereux et les aliments ne sont plus propres à la consommation. Nous avons mandaté une entreprise spécialisée afin de faire un état des lieux, de nous proposer une solution ainsi qu'un devis afin de prendre une décision quant à l'avenir de ce four. Pour l'instant, il reste en l'état et n'est absolument pas utilisable.

- e) Arrêtons-nous sur les grands travaux entrepris en 2021. Tout d'abord la buvette de l'alpage de la Forclaz. Là, aussi, surprise ! Le 5 janvier nous recevons une opposition, de la part d'une voisine, suite à la mise à l'enquête publique pour la construction d'un dépôt et de barrières sur la terrasse. Cette autorisation a été demandée dans un second temps. Nous avons donc perdu plusieurs mois à cause de cela et la construction n'a pu commencer qu'en septembre après l'estive. Aussi pour que M. et Mme Moret, nos locataires, puissent travailler nous avons dû louer tente, caravane et container pour tout l'été, ce qui a engendré des coûts supplémentaires. Puis en septembre, les entreprises ont pu réaliser les travaux. Pour permettre la construction de cette buvette, le Service de l'agriculture a exigé la mise aux normes des égouts désormais reliés à la commune de Trient, la mise aux normes de la laiterie pour la fabrication du fromage, la mise aux normes du tableau électrique, un vestiaire pour les bergers. En octobre, à la fin des travaux, suite au contrôle du Service de l'agriculture, la buvette a reçu le label Agritourisme qui prône les produits locaux. Pour 2022, afin de pouvoir terminer les travaux, nous avons renouvelé la mise à l'enquête le 04 mars 2022 et espérons que cette voisine nous laissera travailler. Affaire à suivre, croisons les doigts.
- f) Toujours à l'alpage de la Forclaz, le plancher de l'écurie a été refait par le triage forestier et une pompe à purin a été installée. Pour l'alpage de la Dzite, des travaux d'entretien seront à entreprendre en 2022. Je profite de remercier François et Monique Moret pour leur travail sur notre alpage.
- g) À Plan Creux, nous avons eu des dégâts d'eau à cause du Bisse du Trient. Les tables extérieures ont été restaurées par l'ARPI, le chalet des bergers a été débarrassé de tous les déchets qui l'encombraient. Je remercie Sylviane pour le temps et l'énergie déployés pour sa première année et Jacques pour sa participation au suivi du chantier de la buvette.
- h) Passons maintenant au Planard, le chalet des bergers a été restauré et les travaux seront terminés ce printemps. Peut-être vous souvenez-vous que nous avons planifié cette restauration sur 4 ans ? Eh bien tout s'est déroulé très rapidement et je suis émue de vous l'annoncer puisque M. Léonard Gianadda a généreusement pris en charge la quasi-totalité des travaux en 2021. Qu'il en soit chaleureusement remercié ce soir. L'assemblée applaudit M. Léonard Gianadda pour sa générosité. Remerciements également à Chantal Jollien pour le soin, le bon goût et l'enthousiasme apportés à cette rénovation
- i) Les routes forestières sont considérées comme privées ou utiles concernant la forêt de protection. Pour leur réfection, l'État accorde des subventions et nous devons adresser une demande en bonne et due forme.
- j) Les locations à Plan Creux, au Planard et au Mayen Moret ont assez bien fonctionné malgré quelques défections dues à la situation sanitaire. N'hésitez pas à faire de la publicité pour ces lieux entretenus avec soin par nos concierges : Claude et Brigitte Joris à Plan Creux ; Pierangela et Élisabeth Darioly au Planard ; Jérôme Chappot au Mayen Moret. Un grand merci à eux !
- k) Le 15 août à Charavex a retrouvé ses couleurs habituelles. Messe, apéritif, cor sonné par Louis Nicollerat et délicieuse soupe aux pois et jambon concoctée par Frédéric Nouchi. Comme chaque année, les tablées ont refait le monde dans la bonne humeur et la convivialité. Quant aux chanteurs, ils étaient présents et s'en sont donné à cœur joie !
- l) Le repas de novembre a réuni 130 personnes autour d'une sympathique raclette. Le plaisir de se retrouver était visible pour chacun et chacune. Nous avons vendu les sapins de Noël et distribué la bouteille aux aînés sous le porche de la Grenette le 8 décembre, jour férié. Nous renouvellerons cet événement le 08 décembre 2022 au Bourg, chez nous !

- m) Cette année 2021, encore une fois, a été remarquable pour le Triage forestier Martigny-Vallée du Trient qui nous a permis d'encaisser des dividendes intéressants, vous le verrez dans les comptes. Merci à Yvon Rouiller et toute son équipe de collaborateurs pour l'excellent travail qu'ils effectuent aussi bien dans nos forêts que dans les ateliers.
 - n) En octobre, nous avons participé à l'assemblée de la Fédération valaisanne des bourgeoisies à Loèche. Une question importante se pose quant à la valorisation de notre bois indigène comme matière première pour le chauffage mais aussi pour la construction. Quelques pistes sont actuellement à l'étude dans le canton, nous suivrons leur développement. La future Constitution cantonale est également au programme du comité cantonal des bourgeoisies.
 - o) Mesdames Chappot Anna, Stefano Jacqueline, Bossetti Marie-Thérèse, Cretton Anita, Huguette Piola Moret Yvonne, Vouilloz Maria et Messieurs Santi Tullio, Bossetti Guy, Visentini Fortunato, Guex Gaston, Closuit Léonard, Campo Joseph, Cretton Marcel ont fêté leurs 90 ans. Nous n'avons pas pu les rencontrer comme d'habitude cependant nous leur avons apporté les cadeaux traditionnels excepté pour Mme Vouilloz Maria qui a déménagé.
 - p) **Concernant notre nouveau site internet** : il a été mis en ligne depuis le mois de juin 2021 et il est régulièrement mis à jour. Dernièrement, Mme Danièle Henriot (*ancienne vice-présidente*) a adressé ses félicitations, par téléphone, au Conseil, pour la lisibilité des informations et pour la conception en demandant qui le gère ? Le conseil est content de cette remarque positive, il a pris du temps pour la recherche des archives, la rédaction des textes et la réflexion sur la structure du site, il adresse ses remerciements à notre secrétaire qui, après avoir pris quelques heures de cours, le gère assidument.
- Je termine ce rapport en adressant mes sincères remerciements à mes collègues du conseil pour leur engagement, leur intérêt et leur entière collaboration.
 À notre chancelière motivée et énergique dont l'engagement aussi bien pour le site internet que pour la réservation des locations, est total. Fred Délez lui remet un bouquet et elle adresse ses remerciements à la Présidente en formulant le plaisir qu'elle a de travailler pour la Bourgeoisie.
 Un grand merci à la municipalité de Martigny pour les excellentes relations que nous entretenons et sa collaboration appréciable et bien appréciée
 Remerciements à toutes les personnes qui nous donnent des coups de main tout au long de l'année. Enfin un grand merci à vous toutes et tous pour votre présence !
 J'ouvre la discussion... Aucune question.

Le Vice-président Fred Délez prend la parole pour remercier la Présidente pour sa disponibilité en répondant toujours présente pour toutes les personnes du Conseil et pour toutes les bourgeoisies et bourgeois. Il précise que tous les lundis la présidente et la secrétaire chancelière se tiennent à disposition pour un bon accueil à toutes et à tous.

La Présidente reprend la parole et demande : - Avez-vous des questions sur ce rapport ? Aucune.

7. Comptes 2021

a) Présentation par beamer du powerpoint et lecture des comptes de fonctionnement et du bilan par la Présidente :

- Comptes mis à disposition au secrétariat pour consultation par les bourgeois et les bourgeois avant l'assemblée primaire conformément à la loi sur les bourgeoisies.

b) Rapport de l'organe de révision : La Présidente passe la parole à M. Laurent Trolliet de la fiduciaire Fidag. – « Il a accompli son mandat selon la loi et affirme que les comptes annuels 2021 de la Bourgeoisie de Martigny sont conformes. En conséquence, il recommande à l'assemblée primaire de les approuver.

c) Approbation des comptes :

La Présidente demande :

- **y a-t-il des questions ? Aucune,**
- **acceptez-vous les comptes 2021 ? Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité et remerciements à l'assemblée.**

• Faits marquants de l'exercice 2021 :

- Fusion avec Charrat au 01.01.2021.
- Mécénat reçu de la Fondation Gianadda **Fr. 39'281.40** pour la Buvette de la Forclaz et la rénovation du chalet des bergers au Planard **Fr. 78'226.40**, soit un total de **Fr. 117'507.80** en 2021.
- Réception d'une contribution de **Fr. 40'000** de l'Aide suisse à la Montagne pour les divers projets.
- Réception d'un retour de Nant de Drance de **Fr. 26'000** pour la compensation nature suite aux travaux dans le mont d'Ottan.
- Réception d'un dividende du Triage Forestier Martigny-Vallée du Trient d'un montant de **Fr. 117'194.16**.
- Augmentation de la participation au Triage Forestier Martigny-Vallée du Trient de **25.50%** à **27%**.
- Remplacement du plancher de l'étable de la Forclaz pour un montant de **Fr. 24'402.45**.

8. Présentation et approbation du budget 2022

a. Budget de fonctionnement pour 2022 :

- Total des produits pour **Fr. 310'000** et charges pour **Fr. 275'000** avec un excédent de produits de **Fr. 5000**, après amortissements de **Fr. 35'000**.

b. Budget d'investissements pour 2022 à 2025) :

- En 2022 total de **Fr. 174 '000** ; en 2023/**Fr. 157'000** – en 2024/**Fr. 35'000** – en 2025/**Fr. 45'000**.

Faits marquants : réfections routes du Planard, Charrat/Saxon, Grand Jeur en 2023, réservoirs d'eau Dzite et Charavex, chalet du berger au Planard, nettoyage du toit du Mayen Moret. Estimation difficile pour la réfection du four banal, attendre le devis après le passage d'experts.

Questions posées à l'assemblée bourgeoisiale par la Présidente :

- **y at-il des questions ? aucune**
- **acceptez-vous le budget 2022 ? Oui, il est accepté à l'unanimité par l'assemblée.**

Remerciements à M. Laurent Trolliet pour la révision des comptes et ce dernier remercie à son tour la secrétaire pour la bonne tenue des comptes ainsi que le Conseil bourgeoisial.

9. Activités 2022

- 24 mars, Assemblée primaire, salle communale à 19h30
- 02 avril, Martigny « Ville propre »
- 24 avril, Marche des Sentiers de Vison
- 15 août, Fête à Charavex
- 20 novembre, repas de la Bourgeoisie
- 08 décembre, vente des sapins et remise bouteille aux ainé.e.s.

10. Remise du Legs Aubert (M. Roger Aubert)

La Présidente annonce que cette année les étudiant.e.s ont été intégré.e.s avec les apprenti.e.s diplômé.e.s en 2021 et ils sont au nombre de dix-neuf.

- Jacques Vuignier les annonce à l'assemblée et un legs de **Fr. 100.-** leur est remis :
 - Madame Alimetaj Arlinda, **absente**
 - Madame Barbosa Inès Chantal, **absente**
 - Monsieur Becerra Estéban, **excusé**
 - Madame Belet Aline, **présente**
 - Monsieur Carrupt Romain, **présent**
 - Monsieur Claivaz Damien, **présent**
 - Monsieur Closuit Robin, **excusé**
 - Madame Dorsaz Solène, **a reçu lors de la réception à la Grenette**
 - Madame Dragusha Anita, absente
 - Madame Elezaj Dorontina, absente
 - Madame Gay des combes Jill Sara, absente
 - Monsieur Gay-Crosier Adrien, **présent**
 - Madame Kolendowski Anais, absente
 - Monsieur Martinetti Thomas, **présent**
 - Madame Milo Diana, **présente**
 - Monsieur Nicollier Fabien, absent
 - Monsieur Pagliotti Fabrice David, **présent**
 - Madame Petoud Romane, absente
 - Madame Volluz Jane, **excusée.**

Au total huit dons du Legs Aubert sont distribués sous des applaudissements et avec des remerciements de part et d'autre. Il a été précisé aux personnes s'étant excusées qu'elles pourront venir chercher leur legs au secrétariat.

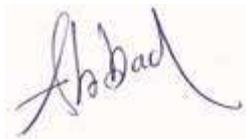
11. Divers

- Intervention pour M. Willy Darbellay absent et qui a délégué la Présidente pour formuler une proposition à laquelle il aimerait que le Conseil réfléchisse : organiser une journée « portes ouvertes » afin de faire découvrir le patrimoine de la Bourgeoisie de Martigny. Le Conseil réfléchira à cette proposition fort intéressante.
- Monsieur Léonard Pierre Closuit a fait don de gravures exposées au 1^{er} étage de la Grenette. M. Léonard Closuit explique leur provenance et il est satisfait qu'elles soient désormais propriété de la Bourgeoisie.
- Rappel de la vente des vins que l'on peut commander au secrétariat de la Bourgeoisie.

- Présentation des travaux de la nouvelle Constitution par Mme Géraldine Gianadda, avocate et membre de la protection de l'enfant et de l'adulte et par Mme Natascha Farquet, secrétaire aux écoles de Martigny, toutes deux membres de la constituante.
- La Présidente remercie les intervenantes sous les applaudissements de l'assemblée, un bouquet est offert à chacune.

La Présidente clôt la séance et remercie tous les participantes et participants en les invitant à un apéritif.

La Chancelière
Christiane Abbad

Handwritten signature of Christiane Abbad in black ink on a light background.

La Présidente
Sonja Pillet

Handwritten signature of Sonja Pillet in black ink on a light background.